



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DES LETTRES

Programme de littérature comparée

Rédaction de travaux de recherche : Feuille de style et recommandations bibliographiques

Structurer un travail, citer, réaliser une bibliographie



Source: Barthélémy d'Eyck, Nature morte aux livres, détail de: Triptyque de l'Annonciation d'Aix, vers 1442-1445, https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Nature_morte_aux_livres_-_Triptyque_de_l%27Annonciation_d%27Aix_-_Rijksmuseum.jpg

Table des matières

1. Remarque préliminaire.....	4
2. Présentation et forme du travail.....	4
2.1. Structure générale et mise en forme du travail.....	4
2.1.1. Indications typographiques.....	5
2.2. Ampleur du travail.....	5
3. Page de titre.....	5
4. Table des matières.....	6
5. Structure du corps de texte.....	7
6. Citation.....	7
6.1. Intégrer les citations dans le texte.....	7
6.1.1. Citations directes.....	7
6.1.1.1. Citations brèves.....	7
6.1.1.2. Citations longues.....	7
6.1.1.3. Les vers.....	9
6.1.2. Citations indirectes – la paraphrase.....	9
6.2. Référence des citations.....	10
6.2.1. Les notes de bas de page.....	10
6.3. Abréviations utiles.....	11
7. Bibliographie.....	13
7.1. Monographie.....	13
7.2. Article de périodique.....	13
7.3. Contribution à un ouvrage collectif.....	13
7.4. Page et site web.....	14
8. La recherche : catalogues de bibliothèque et bases de données.....	14
8.1. Catalogues de bibliothèque.....	19
8.2. La page web de la bibliothèque de littérature comparée.....	20
8.3. Les bases de données et quelques conseils d'utilisation.....	21
8.3.1. Bases de données utiles en littérature comparée.....	21
8.3.2. VPN.....	22
8.4. Ouvrages de référence.....	22
9. Approfondir ses compétences informationnelles.....	22
10. Bibliographie du présent document.....	23

1. Remarque préliminaire

Les travaux écrits, c'est-à-dire les travaux d'attestation, petits mémoires et mémoires, réalisés dans le cadre de l'enseignement du Programme de littérature comparée, doivent répondre à des exigences de travaux académiques. Cela signifie entre autres que la structure du travail doit être compréhensible et que vos propos doivent être vérifiables. Les sources des informations utilisées, autrement dit les références bibliographiques et les citations apportées à l'appui de vos arguments, doivent donc être publiées de façon précise et détaillée, afin que le lecteur puisse les retrouver, les vérifier et, éventuellement, approfondir le sujet du travail. Respecter ces conventions scientifiques est indispensable dans un cadre académique et permet d'éviter le plagiat.

Comme il existe un grand nombre de conventions différentes pour la présentation et l'organisation formelle de textes scientifiques, ce document présente les conventions recommandées aux étudiants de littérature comparée qui rédigent un travail en langue française à l'Université de Genève. Précisons encore que, face à la diversité des règles et conventions, il est avant tout essentiel de respecter de façon cohérente la méthode choisie.

2. Présentation et forme du travail

Les travaux écrits doivent être rédigés à l'aide d'un logiciel de traitement de texte : Word (mis à disposition par l'Université sur tous les postes informatiques en bibliothèque ou salle informatique), LibreOffice ou Apache OpenOffice (gratuits et installables sur Windows, Mac OS X et Linux).

Nota bene :

- Veuillez utiliser un **correcteur orthographique** adapté à/aux langue/s dans laquelle/lesquelles vous rédigez le travail.
- Si l'enseignant souhaite recevoir une version numérique du travail, veuillez lui faire parvenir une version en **format** .docx ou .odt, ainsi qu'une version .pdf.

2.1. Structure générale et mise en forme du travail

Un travail écrit doit être constitué d'une page de titre, d'une table des matières, du corps du texte avec les notes en bas de page, et d'une bibliographie. Le cas échéant, des pièces annexes, comportant des illustrations, extraits de texte, etc., peuvent être ajoutées à la suite de la bibliographie. Les pages du travail doivent être numérotées.

2.1.1. Indications typographiques

Pour une bonne lisibilité du travail, nous vous prions de bien vouloir utiliser les polices Arial 11 ou Times New Roman 12 avec un interligne 1,5. Les marges à gauche et à droite du texte doivent être de 2,5 cm.

2.2. Ampleur du travail

Consulter à ce sujet le plan d'études de littérature comparée BA et MA :
http://www.unige.ch/lettres/index.php/download_file/view/567/360/
et http://www.unige.ch/lettres/index.php/download_file/view/219/360/

Le travail, c'est-à-dire la partie de texte (sans la page de titre, la table des matières, la bibliographie et les annexes), est censé comporter (nombre de signes y compris les espaces) :

- Travail d'attestation des modules de BA (p. ex : BA2, BA3, BA4) : 10-15 pages, 20'000-30'000 signes.
- Travail d'attestation des modules de MA : 15-18 pages, 30'000 signes.
- Mémoire de MA : 60-80 pages, 120'000 à 160'000 signes.

3. Page de titre

La page de titre doit informer du titre du travail, du module dans le cadre duquel vous le rédigez, etc. (Voir l'exemple ci-dessous)

Université de Genève
Programme de littérature comparée
Prof. X... Y...

Séminaire :
L'idée de « race » dans la littérature moderne
Semestre d'automne 2013-2014

La notion de « race » dans *Salammbô* de Flaubert
Travail d'attestation, BA2

Méropé Atlas
ch. des Pléiades 120, 1200 Genève, Tel. 022
Merope.Atlas@etu.unige.ch
Littérature comparée, semestre 4
Numéro d'immatriculation: 06061875

Vous pouvez télécharger un modèle de cette page de titre (ainsi que de la table des matières et des différents styles) en vous rendant sur la page « Infos étudiants » du site web de littérature comparée de l'unige : <http://www.unige.ch/lettres/littcomp/infoetudiants/>

Vous trouverez un modèle en format word à l'adresse suivante :

http://www.unige.ch/lettres/littcomp/index.php/download_file/view/58/139/

et en format libreoffice ou apache openoffice à l'adresse suivante :

http://www.unige.ch/lettres/littcomp/index.php/download_file/view/59/139/

4. Table des matières

La table des matières rend compte de la structure du travail, avec la hiérarchie des titres et le numéro de page en regard. Pour ce faire, veuillez générer une table des matières automatique à l'aide des styles et de la numérotation automatique des chapitres.

Exemple de table des matières :

Table des matières

1. Introduction : présentation du sujet du travail.....	3
2. Titre du premier chapitre.....	3
2.1. Titre de second niveau.....	3
3. Titre du deuxième chapitre.....	3
3.1. Titre de second niveau.....	3
3.2. Titre de second niveau.....	3
3.2.1. Titre de troisième niveau.....	3
3.2.1.1. Titre de quatrième niveau.....	3
4. Conclusion.....	3
5. Bibliographie.....	3
6. Annexes.....	3

Une telle table des matières est déjà configurée dans le modèle dont il est question au point 3.

Nota bene :

Le modèle mis à disposition, et par conséquent la mise en page, n'est qu'une suggestion de ce à quoi devrait ressembler votre travail. Vous pouvez tout à fait modifier le style des titres, du corps de texte, etc. Notez néanmoins que votre travail

doit être cohérent dans la forme comme dans le contenu.

5. Structure du corps de texte

Le travail écrit doit être composé obligatoirement de trois parties : une introduction qui présente le sujet du travail, à savoir sa problématique, et en pose la thèse ; une partie principale où les arguments et les exemples sont exposés à l'aide, entre autres, de citations ; une conclusion.

6. Citation

Pour que le travail écrit soit considéré comme un travail scientifique de qualité, il doit convoquer d'autres textes et auteurs. Ce faisant, il est très important d'identifier ce que l'on reprend d'un texte, le citant directement ou s'y référant de manière indirecte. Dans les deux cas, il faut l'indiquer clairement.

6.1. Intégrer les citations dans le texte

6.1.1. Citations directes

Une citation directe, qui reprend mot pour mot le texte cité, exige une reproduction très exacte du texte, respectant l'orthographe, les majuscules, la ponctuation. Parmi les citations directes qui reprennent fidèlement le texte cité, il faut encore distinguer entre les citations brèves et les citations longues.

6.1.1.1. Citations brèves

Les citations brèves, c'est-à-dire de moins de trois lignes, sont intégrées dans le corps de texte et encadrées par des guillemets doubles « ... ». On place la ponctuation qui appartient au texte de la citation avant les guillemets fermants.

Exemple :

« Ici, quand les hommes veulent se mettre à l'ombre, ils ne trouvent que celle des murs. Il y a seulement ces étroites barres faites à l'encre comme quand on souligne un mot¹. »

6.1.1.2. Citations longues

Les citations longues, dépassant trois lignes, se présentent sous la forme d'un paragraphe autonome. Ce paragraphe est mis en retrait de la marge de gauche et de droite, utilise une taille de police réduite par rapport au corps de texte et un interligne simple. On n'emploie ni

1 Ramuz, Charles Ferdinand, *Passage du poète*, [Lausanne], Éditions l'Age d'Homme, 1990, p. 83.

les guillemets ni l'italique.

Exemple :

Marguerite Duras intègre de nombreuses descriptions de photographie dans *L'Amant*, souvent qualifié d'autofiction, à partir desquelles elle tente de redonner vie à des moments clés de son propre passé. L'une de ces descriptions établit un parallèle entre une image de son fils, fixée sur photo, et une situation vécue par elle, dont elle ne possède pas de photographie. :

J'ai retrouvé une photographie de mon fils à vingt ans. Il est en Californie avec ses amies Erika et Elisabeth Lennard. Il est maigre tellement, on dirait un Ougandais blanc lui aussi. Je lui ai trouvé un sourire arrogant, un peu l'air de se moquer. Il se veut donner une image déjetée de jeune vagabond. Il se plaît ainsi, pauvre, avec cette mine de pauvre, cette dégaine de jeune maigre. C'est cette photographie qui est au plus près de celle qui n'a pas été faite de la jeune fille du bac².

Quelques règles importantes s'appliquant aux citations brèves ou longues :

1) On peut citer une phrase entière *sans effectuer de modification* :

Dans *Poétique*, Aristote affirme à propos de l'art poétique : « Il semble que l'art poétique dans son ensemble doive son origine à deux causes, toutes deux naturelles³. »

2) Il est également possible d'insérer une citation avec quelques *modifications*. Dans ce cas, il faut absolument signaler les changements (coupure ou intervention dans le texte original) :

Dans *Poétique*, Aristote prétend que « l'art poétique dans son ensemble doi[t] son origine à deux causes, toutes deux naturelles.⁴ »

La citation ci-dessus ne commençant pas au début de la phrase, il faut l'indiquer par une minuscule. De plus, le verbe ayant été modifié et adapté à la phrase, le changement doit être signalé, ce qui est fait par des crochets qui encadrent la partie modifiée du mot.

« Dès l'enfance, les hommes sont naturellement enclins à imiter [...] et tous les hommes trouvent du plaisir aux imitations⁵. »

Dans cet exemple, une partie de la phrase a été coupée, ce qui est signalé par trois points de suspension entre crochets.

3) La personne qui cite peut *mettre en évidence* un ou plusieurs éléments de la citation en les écrivant en italique, puis en indiquant son intervention dans la citation par les termes suivants : « Je souligne ».

2 Duras, Marguerite, *L'Amant*, Paris, Éditions de Minuit, 1984, p. 21.

3 Aristote, *Poétique*, traduction, introduction et notes de Barbara Gernez, Paris, Les Belles Lettres, 2002, p. 11.

4 *Ibid.*

5 *Ibid.*, p. 11-13.

« Il fut interdit de piller les bourgs, de tyranniser les habitants de *race non punique*⁶. »

4) Lorsqu'on cite un texte qui cite lui-même un texte, la citation se met entre guillemets courbes, équivalents à des guillemets anglais “...”.

Au sujet de Flaubert, Bourdieu affirme : « “ Bien écrire le médiocre ”: cette formule en forme d'oxymore concentre et condense tout son programme esthétique⁷. »

6.1.1.3. Les vers

Les vers sont cités sans guillemets, mais en retrait du texte, avec une taille de caractère réduite et un interligne simple, de même que les citations longues. Il est également important de respecter la mise en page originale du poème. Lorsqu'on ne cite qu'un ou deux vers, on peut les intégrer au texte ou une note en bas de page en les mettant entre guillemets et en indiquant la coupe du vers par une barre oblique.

Exemple de citation brève de vers :

« Il dort dans le soleil, la main sur sa poitrine, / Tranquille. Il a deux trous rouges au côté droit⁸. »

Exemple de citation longue de vers :

Le vent se lève !...Il faut tenter de vivre !
L'air immense ouvre et referme mon livre,
La vague en poudre ose jaillir des rocs !
Envolez-vous, pages tout éblouies !
Rompez, vagues ! Rompez d'eaux réjouies
Ce toit tranquille où picoraient des focs⁹ !

6.1.2. Citations indirectes – la paraphrase

Il est possible de ne pas citer les propos d'un auteur mot pour mot, mais de reformuler l'idée, l'argument, avec vos propres mots, toutefois sans modifier le sens et le contenu de ce que vous empruntez à un autre texte. Ce procédé s'applique en particulier lorsque des raisonnements assez longs d'autres auteurs sont utiles à votre propre argumentation. Dans ce cas, il est intéressant de résumer le raisonnement en le paraphrasant et en renvoyant à la source précise de l'information, comme c'est le cas lorsqu'on cite de manière directe. La note de renvoi est donc insérée immédiatement à la fin de l'idée paraphrasée et dans la note la source de

6 Flaubert, Gustave, *Salammbô*, Paris, Gallimard, 1970, p. 268. Je souligne.

7 Bourdieu, Pierre, *Les règles de l'art. Genèse et structure du champs littéraire*, Paris, Éditions du Seuil, 1998, p. 161.

8 Rimbaud, Arthur, « Le Dormeur du Val », *Oeuvres complètes*, Paris, Éditions Jean-Claude Lattès, 1987, p. 69.

9 Valéry, Paul, « Cimetière marin », *Oeuvres I*, édition établie et annotée par Jean Hytier, Paris, Éditions Gallimard, 1957, p. 151.

l'information est introduite par le terme « cf. ».

Nota bene :

- La paraphrase ne consiste pas seulement à remplacer les mots du texte original par des synonymes. Il faut tout à fait reformuler l'idée.

Exemple de citation indirecte et de référence (exemple tiré de Bourdieu¹⁰) :

Mais la réaction symboliste ne se comprend complètement que si on la met en relation avec la crise spécifique que la production littéraire connaît dans les années 1880 et qui affecte d'autant plus les différents genres littéraires qu'ils sont plus rentables économiquement⁵.

Note en bas de page :

5 Cf. C. Charle, *La Crise littéraire à l'époque du naturalisme*, Paris, PENS, 1979, p. 27-54.

6.2. Référence des citations

Toute citation doit impérativement être accompagnée de références précises. Pour cela, deux modèles sont possibles dans la plupart des textes scientifiques : le système des notes de bas de page ou le système auteur-date, inséré à la suite de la citation dans le corps de texte. En ce qui concerne les travaux écrits que vous rendrez en littérature comparée, nous vous prions de privilégier le système des notes de bas de page, tel qu'il est recommandé dans la charte typographique du CNRS et expliqué ci-dessous. Il est avant tout essentiel de suivre un système de référence cohérent tout au long du travail.

6.2.1. Les notes de bas de page

Les notes de bas de page ont pour fonction soit de signaler des références, soit de compléter le corps de texte en apportant des éléments subsidiaires, mais qui apparaissent secondaires par rapport à l'argumentation principale (commentaires, mention d'un article complémentaire, pistes de réflexion). Elles ne peuvent en revanche pas faire l'objet de trop longs développements. Elles sont placées sur la même page que leur appel de note, en bas de page et non en fin de travail. Elles sont rédigées en interligne 1 et en caractère plus petit que le corps de texte (10 pt) et sont numérotées de façon continue.

Il existe de nombreuses règles qui définissent la place à laquelle il faut mettre l'appel de note. Par souci de simplification, nous adopterons la règle typographique française, que l'on trouve entre autres dans les recommandations du CNRS : l'appel de note se place, sous forme

10 Bourdieu, Pierre, *op. cit.*, p. 199.

d'exposant, avant tout signe de ponctuation.

Exemple 1 :

Dans *Poétique*, Aristote affirme à propos de l'art poétique : « Il semble que l'art poétique dans son ensemble doive son origine à deux causes, toutes deux naturelles¹. »

1 Aristote, *Poétique*, traduction, introduction et notes de Barbara Genez, Paris, Les Belles Lettres, 2002, p. 11.

Exemple 2 :

Dans son récit autobiographique tout à fait particulier, Georges Perec évoque son plaisir de « [...] reli[re] sans cesse, Flaubert et Jules Verne, Roussel et Kafka, Leiris et Queneau² », auteurs qui constituent désormais pour lui une famille.

2 Perec, Georges, *W ou le souvenir d'enfance*, Paris, Gallimard, 1975, p. 195.

Exemple 3 :

Le vent se lève!...Il faut tenter de vivre!
L'air immense ouvre et referme mon livre,
La vague en poudre ose jaillir des rocs!
Envolez-vous, pages tout éblouies!
Rompez, vagues! Rompez d'eaux réjouies
Ce toit tranquille où picoraient des focs!

3 Valéry, Paul, « Le Cimetière marin », *Oeuvres I*, édition établie et annotée par Jean Hytier, Paris, Éditions Gallimard, 1957, p. 151.

La manière dont on constitue et note les références bibliographiques suit des règles précises, décrites au point 7. Il est essentiel de donner les référence sous leur forme complète quand elles sont mentionnées pour la première fois. Si vous citez un ouvrage ou un article à plusieurs reprises, vous pouvez utiliser certaines abréviations convenues. Les plus importantes et courantes sont indiquées au chapitre suivant.

6.3. Abréviations utiles

Veillez tenir compte des règles d'abréviation ci-dessous quand vous citez.

1) *Ibid.* (= *ibidem*) peut remplacer une référence déjà donnée, à condition qu'elle soit citée dans le renvoi qui précède directement.

Exemple :

1. Aristote, *Poétique*, traduction, introduction et notes de Barbara Gernez, Les Belles Lettres, 2002, p. 11.

2. *Ibid.*, p. 13.

2) *Id.* (= *idem*) peut remplacer le nom de l'auteur (et non un titre), à condition qu'il soit cité dans le renvoi qui précède immédiatement.

Exemple :

1. Perec, Georges, *W ou le souvenir d'enfance*, Paris, Gallimard, 1975, p. 195.

2. *Id.*, *La Vie mode d'emploi*, Paris, Le Livre de Poche, 1980, p. 25.

3) *Op. cit.* (= *opere citato*, dans l'œuvre citée) précédé du nom de l'auteur, renvoie à un ouvrage ou un article de cet auteur déjà mentionné plus haut. On fera attention à éviter toute ambiguïté, surtout si l'on se réfère dans le travail à plusieurs ouvrages d'un même auteur.

Exemple :

1. Aristote, *Poétique*, traduction, introduction et notes de Barbara Gernez, Paris, Les Belles Lettres, 2002, p. 11.

2. Perec, Georges, *W ou le souvenir d'enfance*, Paris, Gallimard, 1975, p. 195.

3. Aristote, *op. cit.*, p. 23.

4) Liste d'abréviations latines utiles :

s.d. = sine dato, sans date

s.l. = sine loco, sans lieu

s.n. = sine nomine, sans nom

et al. = et alii, autres auteurs

cf. = confer, se reporter à (pas égal à voir, mais comparez avec)

sq. = sequuntur, et les pages suivantes

[sic] = ainsi est-il écrit dans la référence source

7. Bibliographie

Une bibliographie complète doit nécessairement être rédigée à la fin du travail. Tous les documents cités dans le travail, de quelle que nature qu'ils soient (sources manuscrites ou imprimées, articles de périodique, d'encyclopédie, sites internet, etc.), doivent figurer de manière très précise dans la bibliographie. Pour ce faire, nous vous recommandons de réaliser une bibliographie qui suit les normes indiquées ci-dessous. Nous vous prions d'appliquer ces conventions également lorsque vous citez des références en langue étrangère.

7.1. Monographie

Nom de l'auteur, Prénom de l'auteur, *Titre en italique*, Lieu, Édition, date, pages.

Genette, Gérard, *Figures III*, Paris, Édition du Seuil, 1996.

Freytag, Gustav, *Die Technik des Dramas*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1975.

Coetzee, John Maxwell, *Disgrace*, London, Secker and Warburg, 1999.

7.2. Article de périodique

Nom de l'auteur, Prénom de l'auteur, « Titre de l'article entre guillemets », *Titre de la revue en italique*, volume, numéro, date, pages.

Clavaron, Yves, « Edward Said (1935-2003). Un comparatiste dans le monde », *Revue de littérature comparée*, n° 346, 2013/2, p. 241-252.

Broicher, Ursula, « "Vitzliputzli" mehr als eine Zeitreise zu den Azteken », *Heine-Jahrbuch*, Nr. 46, 2007, S. 67-89.

Toumayan, Alain, « Violence and civilization in Flaubert's Salammbô », *Nineteenth-Century French Studies*, vol. 37, n. 1-2, 2008, pp. 52-66.

7.3. Contribution à un ouvrage collectif

Nom de l'auteur de l'article (la contribution), Prénom de l'auteur, « Titre de la contribution entre guillemets », dans *Titre de l'ouvrage collectif en italique*, prénom et nom du/des éditeurs scientifique/s, Lieu, Édition, date, pages.

Séginger, Gisèle, « Salammbô et la question des races », dans *Le Miroir et le Chemin: L'Univers romanesque de Pierre-Louis Rey*, textes réunis et présentés par Vincent Laisney, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2006, p. 201-212.

Engel, Manfred, « Die Sonette an Orpheus als Beginn des spätesten Werkes », dans *Nach Duino. Studien zu Rainer Maria Rilkes späten Gedichten*, hrsg. v. Karen Leeder und Robert Vilain, Göttingen, Wallenstein, 2010, S. 15-27.

France, Peter, « Myth and Modernity : Racine's *Phèdre* », dans *Myth and Legend in French Literatur*, edited by Keith Aspley, David Bellos, Peter Scharratt, London, The Modern Humanities Research Association, 1982, pp. 227-242.

7.4. Page et site web

Nom, Prénom, *Nom du site web* [en ligne], date de publication, date de mise à jour. [Consulté le jour mois année]. Disponible à l'adresse : URL

Centre de recherche en littérature comparée, [Consulté le 25.06.2014] Disponible à l'adresse: <http://www.crlc.paris-sorbonne.fr/>

8. La recherche : catalogues de bibliothèque et bases de données

Lorsque vous entreprenez une recherche de textes littéraires, théoriques ou critiques, rendez-vous d'abord sur la page d'accueil des bibliothèques universitaires de Genève : <http://www.unige.ch/biblio/>

BIBLIOTHÈQUE

Chercher dans Explore Genève

Trouver des documents | Ressources par discipline | Utiliser nos services | Aide et formations | Infos pratiques | FAQ

TROUVER DES DOCUMENTS
Chercher dans Explore Genève
Livres, ebooks | Articles, revues et bases de données | Multimedia | Publications UNIGÉ | Cours enregistrés

RESSOURCES PAR DISCIPLINE
Choisir une discipline
Accédez aux pages web dédiées aux disciplines qui vous intéressent

HORAIRES

PLACES DISPONIBLES

À LA UNE [Voir toutes les actualités](#)

Vous y avez la possibilité de faire une recherche dans le catalogue des bibliothèques académiques du réseau genevois dans le champ de recherche « Chercher dans Explore Genève ». L'outil de recherche « Explore » effectue une recherche très large et vous proposera des livres, présents dans les différentes bibliothèques universitaires, des ebooks, des articles et revues issues des bases de données, accessibles librement ou à travers l'Université (depuis des postes de l'Uni ou par le VPN, voir le point 8.3.2).

Une fois sur la page Rero Explore du réseau genevois, vous pouvez également effectuer des recherches dans le catalogue des bibliothèques académiques du réseau romand. Pour ce faire, il vous suffit de sélectionner « Tout RERO » sous l'onglet « changer d'institution » (1). Remarquez également que vous pouvez spécifier votre recherche à l'aide de la barre sur le côté gauche (2) et que vous pouvez vous connecter à votre compte lecteur (3).

Changer d'institution ▾

Tout RERO 1

Fribourg

Institutions fédérales

Neuchâtel & Jura

Valais

Recherche avancée Séminaire Contact Ma session Fermer la session Aide FR DE EN

lore Genève

genoises

Edward Said Culture and Imperialism

« « 1 2 3 4 5 » »

8 192 résultats 2

Trié par: Pertinence ▾

N'afficher que

- Ressources en bibliothèque 4 x
- Ressources en ligne 8 188 x

Type de document

- Articles 6 738 x
- (Reviews) 1 032 x
- Livres 358 x
- (Reference Entries) 56 x
- (Text Resources) 6 x
- plus...

Bibliothèque

- IHEID - Inst. de hautes études internationales et du développement 3 x
- Uni Bastions - Anglais 2 x
- BGE - Bibliothèque de Genève 1 x
- Uni Bastions - Français 1 x
- Uni Mail - Sciences économiques et sociales 1 x
- plus...

Langue

Auteur

Edward Said's Culture and Imperialism : A Symposium
Robbins, Bruce, Pratt, Mary Louise, Arac, Jonathan, Radhakrishnan, R., Said, Edward
Social Text, 1 October 1994, Issue 40, pp.1-24 [Revue évaluée par les pairs]

Article

● Disponible - Ressource en ligne

Accès en ligne Détails Plus... Exporter ▾

Lien ↗

Culture and imperialism
Said, Edward W., 1935-2003

Plusieurs versions

Voir les versions

Presences and Absences in Edward Said's Culture and Imperialism
Lyons, Harriet D.
Canadian Journal of African Studies/La Revue canadienne des études africaines, 01 January 1994, Vol.28(1), p.101-105 [Revue évaluée par les pairs]

Plusieurs versions

Voir les versions

Edward W. Said
Culture et impérialisme

Si vous voulez faire une recherche bibliographique dans des bases de données, il vous faudra toutefois vous rendre sur la page spécifique aux bases de données à l'adresse suivante : <http://www.unige.ch/biblio/trouver/basesdedonnees/> Vous pouvez y accéder aussi depuis la page d'accueil, en passant par « Trouver des documents ». En cliquant sur « cours », vous pouvez également rechercher des cours qui sont enregistrés et accessibles sur Mediaserver : <https://mediaserver.unige.ch/>

8.1. Catalogues de bibliothèque

Rero Explore Genève : https://explore.rero.ch/fr_CH/ge

Rero Explore catalogue romand : https://explore.rero.ch/fr_CH/rero

Nota bene :

- Si vous cherchez un ouvrage qui n'est pas disponible dans le catalogue romand, vous pouvez consulter le catalogue des bibliothèques de toutes les universités suisses : <https://www.swissbib.ch/>

- En ce qui concerne les articles et revues, vous pouvez effectuer une recherche générale en Suisse sur le portail suisse des périodiques : http://ead.nb.admin.ch/web/swiss-serials/psp_fr.html
- Pour les recherches les plus poussées, vous pouvez encore consulter le catalogue suivant : <https://www.worldcat.org/>

8.2. La page web de la bibliothèque de littérature comparée

Sur la page web spécialement dédiée à la bibliothèque de la littérature comparée (vous pouvez y accéder en passant par « Ressources par discipline »), vous trouverez de nombreuses informations. Vous pouvez effectuer des recherches dans le catalogue Rero Explore, prendre connaissance des nouvelles acquisitions de la bibliothèque ainsi que de diverses manifestations qui ont lieu en lien avec la bibliothèque, accéder à des ouvrages de référence ou des revues électroniques, etc.

<http://www.unige.ch/biblio/litt-comp/services-et-collections/>

UNIVERSITÉ DE GENÈVE BIBLIOTHÈQUE

unige.ch annuaire

Accueil | Plan du site | Portail UNIGE

Université de Genève > Bibliothèque > Littérature comparée > Services et collections

Littérature comparée

Choisir une autre discipline

Services et collections

La collection de littérature comparée se trouve à Uni Bastions au sous-sol du bâtiment central.
Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter.

Contact

Aude Jaccard
Site Uni Bastions - B0116 B
+41 (0)22 379 71 85 (bureau)
+41 (0)22 379 13 13 (salle de lecture)
Présente les après-midi
biblio-bastions-litt-comp@unige.ch
Infos pratiques

Trouver

Chercher dans Explore Genève

Explore Genève permet de trouver de nombreux documents, imprimés et électroniques : livres, articles, revues, chapitres de livres, etc.

- Chercher dans **Explore RERO** (catalogue RERO pour toute la Suisse romande).
- Chercher dans **d'autres catalogues**
- Rechercher par **type de documents**
- Trouver au rayon : **Classification littérature comparée**

Nouvelles acquisitions

Consultez la liste des nouvelles acquisitions pour la bibliothèque de littérature comparée

Actualités

InfoTrack, pour se former aux compétences informationnelles
18/09

Ateliers DMP du 11 au 21 septembre à la Bibliothèque de l'UNIGE
23/08

Audiovisuel en ligne : opéras, musique, partitions, vidéos
11/07

Suggestion(s) de lecture

Services

- ↳ Prêt
- ↳ Prolonger un prêt
- ↳ Prêt entre bibliothèques
- ↳ Connexion wifi et à distance


Accès rapide

- ↳ Bibliothèque UNIGE
- ↳ Faculté des Lettres, Programme de littérature comparée

8.3. Les bases de données et quelques conseils d'utilisation

Vous pouvez accéder aux bases de données essentielles à la recherche depuis la page d'accueil des bibliothèques de l'Université de Genève (voir l'image ci-dessus), en passant par « Trouver des documents », puis « Articles, revues, bases de données ». Il est également possible de se rendre directement sur la page du « Répertoire des bases de données et ouvrages de référence » de l'Université de Genève, d'où vous pouvez ensuite faire une recherche simple par ordre alphabétique, thématique ou encore avancée :

<http://www.unige.ch/biblio/plus/ressources/rep2.php>



The screenshot shows the library website interface. At the top, there is the University of Geneva logo and the word 'BIBLIOTHÈQUE'. Below this, a breadcrumb trail reads 'Université de Genève > Bibliothèque > Répertoire des bases de données et ouvrages de référence'. The main heading is 'Répertoire des bases de données et ouvrages de référence'. There are three tabs: 'Recherche simple', 'Recherche thématique' (which is selected), and 'Recherche avancée'. To the right of these tabs are links for 'Aide', 'En test', and 'A propos'. The 'Recherche thématique' section displays a hierarchical list of subjects. The top level includes 'Multidisciplinaire', 'Faculté des Sciences', 'Faculté de Médecine', and 'Faculté des Lettres'. Under 'Faculté des Lettres', there is a list of disciplines: 'Antiquité', 'Art', 'Histoire', 'Langues', 'Linguistique', 'Littérature', 'Musique', 'Moyen âge', and 'Philosophie'. Below this, other faculties are listed: 'Faculté des Sciences économiques et sociales', 'Faculté de Droit', 'Faculté de Théologie', 'Faculté de Psychologie et des sciences de l'éducation', 'Faculté de Traduction et d'Interprétation', and 'Centres et Instituts, Divers'. At the bottom of the list, there is a note: 'NB : Si vous ne trouvez pas le thème désiré, utilisez l'onglet 'Recherche simple'.'

8.3.1. Bases de données utiles en littérature comparée

- MLA International Bibliography est une base de données bibliographique de littérature : <http://search.proquest.com/mlaib/advanced?accountid=14624>
- JSTOR est une base de données bibliographique multidisciplinaire, dans laquelle les articles sont accessibles en texte intégral : <http://www.jstor.org/>
- Project MUSE est une base de données bibliographique multidisciplinaire, dans laquelle les articles sont accessibles en texte intégral : <http://muse.jhu.edu/>
- BDSL est une bibliographie spécialisée en littérature allemande : <http://www.bdsl-online.de/>

- Klapp-Online, bibliographie spécialisée en littérature française :
http://klapp-online.de/ep2012/mysql_zus_homepage.php?it=&ut=&sprache=F
- Francis est une base de données multidisciplinaire :
<http://web.a.ebscohost.com/ehost/search/advanced?sid=ff749583-8c89-46e2-8627-729f91b2fb79%40sessionmgr4003&vid=0&hid=4209>
- Persée est une base de données multidisciplinaire, dans laquelle les articles sont accessibles en texte intégral : <http://www.persee.fr/web/guest/home>
- Cairn est une base de données multidisciplinaire, dans laquelle les articles sont accessibles en texte intégral : <http://www.cairn.info/>

8.3.2. VPN

Vous pouvez consulter toutes ces bases de données depuis un poste informatique de l'Université (par exemple depuis la bibliothèque). Si vous souhaitez accéder à celles-ci depuis un ordinateur personnel, il vous faut alors installer le VPN (Virtual Private Network), qui vous donnera accès à toutes les ressources mises à disposition par l'Université. Toutes les informations nécessaires à l'installation du VPN sont disponibles à l'adresse suivante : <https://catalogue-si.unige.ch/49>

8.4. Ouvrages de référence

À travers le VPN, vous avez également accès à d'importants ouvrages de référence et dictionnaires, tels que :

- The Oxford English Dictionary : <http://www.oed.com/>
- The Oxford Companion to Shakespeare :
<http://www.oxfordreference.com/view/10.1093/acref/9780198117353.001.0001/acref-9780198117353>
- Brill's New Pauly : <http://brillonline.nl/browse/brill-s-new-pauly>
- Digitale Bibliothek Deutscher Klassiker : <http://klassiker.chadwyck.co.uk/>
- Le Grand Robert de la langue française : <http://gr.bvdep.com/>
- Le Bon usage électronique. Grévisse : <http://www.lebonusage.com/>

9. Approfondir ses compétences informationnelles

Maîtriser la recherche documentaire, pouvoir évaluer les informations trouvées et les

sélectionner, respecter les règles de citation et de bibliographie et utiliser l'information de manière éthique contribuent à la réussite des études en littérature comparée. Pour développer et approfondir ces compétences de manière ludique et pertinente, rendez-vous sur la plateforme de Bibliothèque InfoTrack, conçue par l'Université de Genève et destinée à la formation en ligne aux compétences informationnelles : <https://infotrack.unige.ch/>

10. Bibliographie du présent document

Ces recommandations s'inspirent des documents suivants :

Département de langue et de littérature allemandes (unige), *Merkblatt zur formalen Gestaltung von germanistischen Arbeiten*, Septembre 2010, [consulté le 04.08.2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.unige.ch/lettres/alman/InfosEtudiants/aides-memoire.html>

Infothèque (heg), *Rédaction d'une bibliographie et méthodes de citation. Guide pratique*, 2014, [Consulté le 04.08.2014]. Disponible à l'adresse: <http://www.hesge.ch/heg/infotheque/citations-et-references-bibliographiques>

Institut de Langue et de Littérature françaises (Uni Berne), *Consignes pour la présentation des travaux de séminaire et des mémoires de licence*, 2002, [consulté le 04.08.2014].

Faculté des lettres et sciences humaines (Uni Neuchâtel), *Consignes rédactionnelles en Faculté des Lettres et Sciences Humaines*, [consulté le 04.08.2014]. Disponible à l'adresse : <http://www2.unine.ch/lettres/page-1843.html>

Guide du typographe : règles et grammaire typographiques pour la préparation, la saisie et la correction des textes, Lausanne : Groupe De Lausanne De l'Association Suisse Des Typographes, 2000.

Nota bene :

Ce document est un document sous licence CC0 ; tout le monde peut donc l'utiliser et le modifier à sa guise, sans restriction de droits d'auteur. Pour de plus amples informations à ce sujet, veuillez consulter la page suivante : <http://creativecommons.org/publicdomain/zero/1.0/>